

N° 4669<sup>7</sup>

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2000-2001

---

## PROJET DE LOI

portant approbation de la Convention pour la  
protection du Rhin, de son Annexe et du Protocole de signature,  
signés à Berne, le 12 avril 1999

\* \* \*

### DISPENSE DU SECOND VOTE CONSTITUTIONNEL PAR LE CONSEIL D'ETAT

(7.11.2000)

*Le Conseil d'Etat,*

appelé par dépêche du Ministre aux Relations avec le Parlement du 30 octobre 2000 à délibérer sur la question de dispense du second vote constitutionnel du

### PROJET DE LOI

portant approbation de la Convention pour la  
protection du Rhin, de son Annexe et du Protocole de signature,  
signés à Berne, le 12 avril 1999

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 25 octobre 2000 et dispensé du second vote constitutionnel;

Vu ledit projet de loi et l'avis émis par le Conseil d'Etat en sa séance du 27 juin 2000;

*se déclare d'accord*

avec la Chambre des députés pour dispenser le projet de loi en question du second vote prévu par l'article 59 de la Constitution.

Ainsi décidé en séance publique du 7 novembre 2000.

*Le Secrétaire général,*  
Marc BESCH

*Le Président,*  
Raymond KIRSCH

